

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANCY**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E17000012/54

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ordonnance du 13 février 2017

Le Président (p.i.) du Tribunal administratif de Nancy

Vu enregistrée le 13 février 2017, la lettre par laquelle la Commune de VAUDEVILLE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet de zonage d'assainissement de la commune de Vaudeville ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

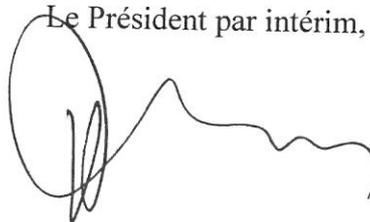
DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Dominique GUARRIGUES est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la Commune de VAUDEVILLE et à Monsieur Dominique GUARRIGUES.

Le Président par intérim,



Thierry TROTTIER